

Montrouge, le 6 octobre 2022

LE CREDIT AGRICOLE CONTRIBUE A LA SOBRIETE ENERGETIQUE

Après avoir publié en 2019 sa stratégie climat, le groupe Crédit Agricole a renforcé la portée de son Projet Sociétal en prenant de nouveaux engagements fin 2021. Le premier d'entre eux consiste à **contribuer à la neutralité carbone à horizon 2050 en réduisant notamment significativement son empreinte environnementale de fonctionnement¹ à horizon 2030.**

Ainsi, **le groupe Crédit Agricole participe à la mobilisation nationale** en faveur de la sobriété énergétique et annonce **un plan de réduction de sa consommation d'énergie.**

Au-delà des actions déjà lancées à moyen terme visant à renforcer l'efficacité énergétique de ses bâtiments par des usages plus adaptés (rénovation importante des sièges et agences), le Crédit Agricole accélère sa mobilisation en faveur de la sobriété énergétique.

Aussi, le Groupe, au travers de ses métiers et de ses entités et en tenant compte de leurs spécificités, mettra en œuvre les principes suivants :

- **Le Crédit Agricole s'engage en tant que consommateur**
 - **En adaptant les éclairages** : dans les 7 400 agences du Groupe en France, extinction des enseignes lumineuses et des écrans d'information de 22h à 8h ; adaptation des plages d'éclairages dans les espaces communs (ex. parkings) et extinction des lumières des locaux inoccupés² ; modernisation et poursuite du déploiement d'éclairages LED.
 - **En alignant les températures sur celles préconisées par l'ADEME** : chauffage des bâtiments à une température de 19°C et climatisation à une température de 26°C ; diminution des températures à 16°C dans les locaux inoccupés durant 48h.

Ces engagements pris pour optimiser la consommation d'énergie sur ses deux plus grands campus – soit 300 000 m², permettront ainsi de **viser une économie d'énergie globale de 14 % sur 2 ans par rapport à 2019**, se découpant comme suit : 7 % obtenus au travers d'actions d'exploitation, et 7 % supplémentaires au travers de la mobilisation de ses collaborateurs.

- **Le Crédit Agricole s'engage en tant qu'employeur**
 - **En déployant les bonnes pratiques et en mettant en œuvre un programme de transformation de sa consommation énergétique.** Ainsi, en 2023, les collaborateurs des deux plus grands campus du Groupe seront invités à participer au Championnat de France des Economies d'Energie, en s'appuyant sur des ambassadeurs de l'énergie au sein de chaque bâtiment et de chaque entité.

¹ Il s'agit des émissions de GES liées à la consommation d'énergie des bâtiments et de la flotte automobile (scope 1 et 2) et des déplacements professionnels (scope 3 catégorie 6).

² A l'exception des éclairages de sécurité (ex. : distributeurs, vidéosurveillance, ...)

- **En proposant des mesures adaptées à chaque site pour une gestion plus sobre de l'énergie** : incitation à la recharge du matériel (PC, voitures...) en dehors des pics de consommation.
- **Le Crédit Agricole s'engage en tant qu'entreprise**
 - **En promouvant auprès de ses 27 millions de clients particuliers** les éco-gestes (ex. écrans d'information en agence, page d'accueil des sites bancaires, etc...).
 - **En informant ses clients institutionnels des solutions de sobriété énergétique mises en place par le Groupe.**
 - **En accélérant l'avènement des énergies renouvelables** avec la poursuite des investissements et des financements au sein des territoires et le lancement de Crédit Agricole Transitions & Energies qui va progressivement se positionner sur deux métiers complémentaires :
 - **le métier de Conseil** qui, au-delà des activités de financement ou de service exercées par les métiers du Groupe, s'inscrit dans une dimension plus large avec la recherche, pour les clients, de solutions à même d'améliorer leur propre performance économique et de contribuer à une économie bas carbone ;
 - **le métier de producteur d'énergies renouvelables.** Au-delà du rôle de financeur d'infrastructures de production bas carbone, il s'agit de franchir un nouveau palier en prenant également pied sur un rôle d'opérateur.

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 147 000 collaborateurs et plus de 30 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 53 millions de clients, 11,2 millions de sociétaires et 800 000 actionnaires individuels.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

Contacts Presse

Groupe Crédit Agricole

Olivier Tassain : 01 43 23 25 41 - olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Mathilde Durand : 01 57 72 19 43 - mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr

Bénédicte Gouvert : 01 49 53 43 64 - benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole